

Remarques dans le cadre de l'Enquête Publique de la ZAC Jardin Val d'Ouest

Par cette présente, nous avons l'honneur de vous présenter nos remarques suite à notre rencontre avec le Commissaire Enquêteur le 5 décembre. Nous remercions Monsieur Veuille pour la qualité de son accueil.

La présentation se fera d'une manière synoptique, considérant que chaque point nécessiterait un long développement peu utile à la bonne compréhension de nos remarques :

- Connaissance et lisibilité difficile de l'enquête : publication, lien internet : Nous avons eu des difficultés à obtenir les clefs d'accès à l'information.
- 2ème avis du SAGE en dehors de l'existence concrète de la CLE : A notre connaissance, en tant que membre de la CLE, il n'y a pas eu de réunion du SAGE pour donner un deuxième avis.
- Risque karstique sur les constructions : Le risque Karstique est très important et la lecture du dossier donne l'impression soit que le pétitionnaire laisse la responsabilité aux futurs constructeurs et Maîtres d'Ouvrages, soit le risque Karstique est sous-estimé.
- Réduction de la zone d'expansion en cas de crue centennale de la Loire : c'est un point essentiel selon nous. Pourquoi ne pas laisser cette zone, déjà bien réduite par l'urbanisation, à l'expansion naturelle, tout en l'affectant à l'agriculture maraichère pour un approvisionnement de qualité et de proximité aux habitants d'Orléans Métropole ?
- Réduction de la zone naturelle résiliente en cas de crue de la Loire.
- Inquiétude sur la capacité d'absorption des bassins de rétention et du lac de Bel-Air en cas de forte pluviométrie.
- Inquiétude sur l'augmentation et la soudaineté du flux d'eau pluviale dans la rivière Loiret, depuis ces mêmes bassins de rétention et le lac de Bel-Air.